

# Convention du 10 avril 1972 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

RS 0.515.07; RO 1976 1439

## Champ d'application le 15 avril 2008, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A)		Entrée en vigueur	
Azerbaïdjan	26 février	2004 A	26 février	2004
Madagascar	7 mars	2008	7 mars	2008
Palaos	20 février	2003 A	20 février	2003
Zambie	15 janvier	2008 A	15 janvier	2008

<sup>1</sup> La présente publication complète celles qui figurent au RO 1976 1444, 1979 956, 1981 80, 1982 1316, 1983 1196, 1985 747, 1987 872, 1991 1031, 2004 1381 et 2007 4771. Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.dfae.admin.ch/traites>).

